

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CD231

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 16

Supprimer l'alinéa 19.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence, dans la mesure où une nouvelle rédaction du 8° du I de l'article L. 942-1 du code rural et de la pêche maritime est prévue aux alinéas 2 et 3 de l'article 44 du projet de loi.